



Bonne Année

BULLETIN JANVIER 2013



Le mot du Maire

Avec le Conseil Municipal et les membres du CCAS, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour l'année 2013, une bonne santé et du travail pour tous malgré la crise. Le CCAS se tient à votre disposition en toute discrétion pour vous aider en cas de problème.

Des agents de recensement vont vous rendre visite, faites-leur un bon accueil pour faciliter leur travail.

Avec notre bonne équipe, nous allons continuer les travaux et projets pour 2013. Plusieurs contrats (photocopieurs, téléphone, gaz, etc...) ont été négociés à la baisse par un conseiller, ce qui a entraîné une économie certaine. Nous faisons tout pour ne pas augmenter les impôts communaux.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et les invite à venir se présenter en mairie.

*Amicalement
Le Maire
François Monet*



RAPPEL

Le recensement de la population

Il aura lieu du 17 janvier 2013 au 16 février 2012

Il est obligatoire et déclaratif, il permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative (ces chiffres de population ont un impact fort en termes de gestion communale, de finances locales et de réglementation).

Quelques exemples de l'influence des chiffres de la population : le nombre de conseillers municipaux, la détermination du mode de scrutin, la dotation globale de fonctionnement, la création de différents commerces, etc...

Il sert aussi de fournir des données socio-démographiques pour de nombreuses zones géographiques.

Il sera effectué par Caroline Ebel et Stéphanie Declercq et nous comptons sur vous pour leur réserver un bon accueil.



**Caroline
Ebel**



**Stéphanie
Declercq**

Les résultats du recensement sont transmis directement à l'INSEE et les informations ne sont pas conservées en mairie.

Nous demandons aux nouveaux habitants de bien vouloir se faire connaître en mairie afin de pouvoir mettre un visage sur un nom et garder l'esprit village. Nous pourrions ainsi vous inviter aux différentes manifestations suivant la composition de la famille et également vous remettre un livret d'accueil avec les principaux renseignements de la commune, coordonnées des associations, commerces et artisans, etc...

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, passez-nous un petit coup de fil au 03.27.67.86.02.

Notre Environnement

Après le passage du jury en juillet 2012, nous avons figuré au palmarès (ce qui n'est pas le cas de tous les inscrits) et obtenu à nouveau la mention « Bien ». Nous savons qu'il faudrait plus d'investissements pour prétendre devenir « village fleuri » à une fleur mais nous souhaitons rester « modestes ».

Notre but est de garder à notre village son aspect rural, de mettre en valeur son bâti par la mise en place de parterres dans la mesure de nos possibilités.

Nous remercions tous ceux qui fleurissent leurs maisons, entretiennent leurs abords (trottoirs, talus...) ce qui renforce nos efforts. Nous rappelons que toutes les personnes désireuses de s'inscrire en individuel au concours « Maisons fleuries » peuvent donner ses coordonnées en mairie, nous les contacterons.

Merci aussi à ceux qui ont décoré pour Noël et qui ont amené lumières et chaleur dans nos rues.

Avec l'arrivée du printemps, nous nettoierons les bas-côtés des chemins avec les élèves de l'école niveau 2 et tous les volontaires sont les bienvenus.

**Le bien-vivre à Beaufort est affaire de tous
Avec le respect des personnes, des lieux privés ou**

Les

- Cette année, nous avons pu garder en contrat Ghislain et Sébastien presque toute l'année. Annabelle est venue renforcer l'équipe avec l'objectif de refaire l'ensemble des peintures de la commune secondée par Marie-Christine qui a également pour mission l'entretien des parterres.



➤ Peintures

Toutes les peintures extérieures des écoles (l'entrée des maternelles, menuiseries bois, grilles...) ont été refaites ainsi que les barrières (écoles, tennis de table, cimetière, pétanque, déchets verts). Les portes de l'église ont été décapées et lasurées. L'entrée de la salle socioculturelle a été refaite avec une peinture satinée qui rendra le nettoyage plus facile.

La classe des CM2 et menuiseries de l'école niveau ont été refaites par une entreprise.

- **Montant des travaux : 1 402€ HT**

➤ Tables

Nous disposons maintenant de 4 plateaux de 3 mètres de long avec tréteaux réalisés par nos soins. Ces tables sont à la disposition des associations et habitants de Beaufort. Vous pouvez les réserver en mairie **par écrit** afin d'éviter tous litiges (en précisant date, motif et nombre).



➤ Remorque

Nous avons acheté une remorque qui facilite les transports entre autres des barrières et l'évacuation des déchets verts.

- **Montant de l'achat : 950 € HT**

➤ Ecoles

Nous avons changé les tables et chaises de la classe des CM2. Il est prévu la réfection des peintures du couloir pendant les vacances de février.

- **Montant de l'achat du mobilier: € HT**

➤ Couvertures

Un couvreur est passé pour la réparation de différentes gouttières et descentes sur les bâtiments communaux et il interviendra prochainement pour la réfection de la remise du logement ruelle Mailly et une partie du toit de l'atelier.

- **Montant des travaux : 5 580 € HT**



➤ Menuiseries

L'école ruelle Mailly possède une nouvelle porte d'entrée avec une barre anti-panique (l'ancienne menaçait de tomber)

La porte d'entrée du logement rue Pasteur a également été remplacée.

➤ **Montant des travaux : 5 268 € HT**

➤ Football

Les buts n'étant plus aux normes, ils ont été changés. La société de contrôle Apave a validé les travaux ainsi que ceux effectués par les employés communaux pour sécuriser les petits buts.

➤ **Montant des travaux : 2 212 € HT + apave**

Les travaux réalisés l'année dernière (isolation, chauffage) ont permis de faire de sérieuses **économies : de l'ordre de 20%**



Après une traction sur la barre trasversale, celle-ci doit reprendre sa place à 2mm près

➤ Voirie

Les travaux d'assainissement rue Clémenceau promis par la société Noréade n'étant plus à l'ordre du jour pour l'année 2013, nous avons procédé à la réfection des bas-côtés qui étaient quelque peu dégradés.

Les travaux de bouchement du fossé rue d'Hautmont, prévus l'été 2012 seront réalisés prochainement.

Les habitants de Marlière ont eu leur cadeau juste avant Noël : fini les nids de poule, la route a hérité d'un revêtement tout neuf ! On a laissé quelques ornières pour y accéder afin qu'ils ne soient pas trop dépaysés.



➤ **Montant des travaux : € HT**

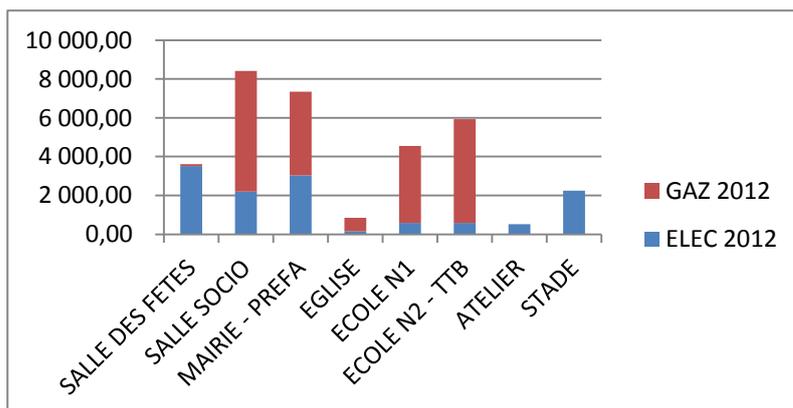
DEPENSES D'ENERGIES

Le tableau nous montre les locaux les plus énergivores. Des actions ont été faites dans quelques locaux :

- Nettoyage du chauffage de l'Eglise ce qui a permis de réduire de 50% la consommation de gaz
- Optimisation du chauffage de la salle socioculturelle par le responsable de la salle Bernard Arbonnier
- Isolation des circuits de chauffage de la Mairie

Malgré les augmentations tarifaires du gaz et de l'électricité, nous avons maintenu un montant stable depuis 2010 et nous allons continuer nos efforts

NB : le compteur de l'école niveau 2 alimente également les salles de judo et réunions et le local multi-activités : tennis de table/crosse/danse.



CIMETIERE

Pensez à ramasser les fleurs fanées pour éviter qu'elles ne s'éparpillent partout.

Veuillez prendre la peine de soulever le couvercle des poubelles pour y déposer **tous vos déchets**.

Des bidons traînent un peu partout dans le cimetière : pourriez-vous les emporter avec vous pour le bien-être et la sérénité de tous.

Merci d'avance.



**Rien n'est prévu à côté du point d'eau pour les déchets.
Un peu plus d'effort rendrait le cimetière plus accueillant.**

DECHETS VERTS

Il vous a déjà été demandé de débiter le plus possible vos branchages pour éviter de remplir la benne de vides. Voici un exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

Les bennes ont été vidées une cinquantaine de fois en 2012 !

Nous comptons sur vous tous pour limiter les dépôts volumineux.



ACCESSIBILITE

L'étude obligatoire a pris un peu de retard. En effet, la société à qui nous avons attribué le dossier a déposé le bilan avant même d'intervenir. Après un deuxième appel d'offres, c'est finalement des intervenants locaux que nous avons choisis pour un montant inférieur au premier dossier. Il s'agit du cabinet d'architecture Simon, associé au paysagiste Delvaux, situés tous deux au Quesnoy et au bureau de contrôle Apave situé à Valenciennes.

Une première réunion a eu lieu le 5 décembre ainsi qu'un état des lieux des Etablissements Recevant du Public (ERP) : mairie, écoles, église, salles des fêtes, locaux du foot et du tennis de table. Sont concernés principalement les accès et sanitaires.

La loi du 11 février 2005 étend l'obligation d'accessibilité à toute la chaîne des déplacements : la personne handicapée doit pouvoir accéder à tous les bâtiments recevant du public et évoluer de manière continue dans la commune sans rupture (aménagement des voiries, trottoirs, accès aux transports en commun). Outre les personnes en fauteuils roulants, sont également concernées les personnes se déplaçant avec des béquilles, les non-voyants, etc... Le périmètre d'études retenu pour les déplacements concerne les liaisons écoles, mairie, cimetière, stade de foot mais également assurer le cheminement vers les hameaux par exemple la liaison avec Ropsies (chemin de la Fontaine Taviaux) jusqu'au carrefour du Quéniau où il y a un arrêt de bus.

A l'issue de l'étude, nous aurons le détail des travaux à réaliser ainsi que le chiffrage. Une information sera donnée à l'ensemble des habitants. A nous ensuite de définir les priorités et possibilités financières pour réaliser les travaux.

Les membres de la commission sont : Monsieur le Maire F. Monet et D. Verclytte, P. Boucneau, A. Rivart, D. Flamme.

Les projets pour

Nous devrions connaître les résultats de l'étude d'accessibilité en milieu d'année. Les projets 2013 dépendront notamment des travaux à programmer et des possibilités de subventions.

Nous avons cependant deux projets que nous aimerions réaliser et nous allons préparer les dossiers pour les demandes de subventions.

Le premier concerne **un plateau multisports** prévu à côté de la salle socioculturelle.

Le second est la pose d'**un garde-corps** sur le mur de soutènement de l'église avec le remplacement du chapeau et le rejointoiement du mur (l'ancien garde-corps a été supprimé car il menaçait de tomber).

- **Peinture** : Nous allons les poursuivre dans les classes avec le remplacement progressif des tables. Pendant l'hiver : nous allons profiter des compétences d'Annabelle pour repeindre la salle des mariages et les 2 bureaux de la mairie. Quand les beaux jours reviendront : toutes les peintures extérieures (fenêtres de la mairie, kiosque, etc...)

Voiries : Dans la rue de la Fontaine Taviaux, en face des maisons en construction, l'Équipement nous a imposé un recul de 3m de la limite séparative afin d'élargir la route. Nous allons créer un passage piéton et un fossé avant de refaire le revêtement de la chaussée ainsi que sur le chemin de Ropsies (en remontant vers Marlière)

Suivant les possibilités de subventions, nous envisageons de poursuivre la création de trottoirs, notamment rue d'Hautmont afin d'assurer la sécurité des piétons.

Economie : André Rivart a fait un état des lieux de l'éclairage des rues. Il existe 17 compteurs alimentant 106 lampes (on remarque que 6 des compteurs n'alimentent que 13 lampes). Dans un premier temps, nous devrions pouvoir supprimer la moitié des compteurs et donc réduire le montant des abonnements.

TRAVAUX A REALISER PAR L'EQUIPE MUNICIPALE

- Pose de grillages pour protéger les vitraux de l'église
- Plantations de charmilles à la salle socio-culturelle pour clôturer le terrain (rue d'Avesnes - ruelle Joyeuse)

Et bien sûr l'entretien des bâtiments et terrains municipaux et préparation des diverses manifestations.

ENCOMBRANTS

Déposez-les à Saint Rémy, ce sont eux qui nous permettent de ne pas payer de taxe d'ordures ménagères.

Les dates de passage en 2013 ne sont pas encore connues

COMPTE-RENDU d'INFORMATIONS DE LA SOCIETE NOREADE du 26 nov. 2012

EAU, POTABLE

Communication sur la présence d'ions perchlorates dans l'eau distribuée par NOREADE sur certains secteurs de son territoire :

- La présence de ceux-ci est mise en évidence sur quelques captages d'eau situés dans le Nord et Pas-de-Calais, leur localisation laisse présager de possibles liens avec les zones de combats de la première guerre mondiale principalement et un peu de la seconde guerre.
- Les bases Préfectorales sont :
 - . plus de 4 µg/l de perchlorates dans l'eau : ne pas utiliser l'eau du robinet pour la préparation des biberons des Nourrissons de moins de 6 mois.
 - . plus de 15 µg/l de perchlorates dans l'eau : ne pas consommer l'eau du robinet par les Femmes enceintes ou allaitantes.
- Les ions perchlorates ne sont pas classés cancérigènes ou mutagènes par aucun organisme international.
- Sur la base des avis de l'ANSES qui reposent sur des calculs de seuils extrêmement protecteurs, c'est bien le principe de précautions qui a conduit les deux Préfets de la Région Nord/Pas-de-Calais à la décision de restriction.
- Notre Arrondissement n'est pas concerné, aucune restriction n'est donc à appliquer pour la consommation de l'eau.

ASSAINISSEMENT

Mise en place de la PFAC (participation au financement de l'assainissement collectif) en remplacement de la PRE (participation au raccordement à l'égout) supprimée en juillet 2012.

La PRE était appliquée aux immeubles édifiés postérieurement à la mise en service du réseau public de collecte, pour tenir compte de l'économie réalisée en évitant une installation individuelle (fosse etc...), exigible à la délivrance du permis de construire ou d'aménager et enfin d'un montant plafonné à 80% du coût d'une installation d'assainissement non collectif (ANC). Celle-ci a été fixée par NOREADE à 1.311,65€, forfaitairement par logement individuel.

La PFAC a remplacé la PRE depuis le 01 juillet 2012 suivant les règles suivantes, applicable aux immeubles d'habitation soumis à l'obligation de raccordement (neuf, existant ou extension), pour tenir compte de l'économie réalisée en évitant l'installation individuelle réglementaire ou sa mise aux normes, exigibles à compter de la date du raccordement au réseau public de collecte des eaux usées. Son montant est plafonné à 80% du coût d'une installation d'assainissement non collectif (ANC) diminué de la participation au coût du branchement public. Il n'y a pas d'exonération possible. Une modulation est possible entre l'habitat existant (ANC existant avant desserte et raccordement) et l'habitat neuf immédiatement raccordable (pas d'ANC à installer). Celle-ci peut

également être mise en place pour les immeubles autres que d'habitation (hôtels, restaurants, commerces, campings, hôpitaux, locaux scolaires, musées, administrations, ...).

Quelques remarques sur son montant proposé pour 2013 et modalités pour le Particulier :

- Pour un logement individuel neuf inférieur à 170 m² de surface habitable : 1.350€ (qui sera considéré comme le taux de base de la PFAC, TVA : 0%), si + de 170 m² : 2.025€.
- Pour un logement collectif : 675€ et 1.012,50€.
- Pour un logement individuel existant quelle que soit la surface : 202,50€.
- Pour un logement collectif existant quelle que soit la surface : 101,25€.
- Pour l'extension d'un immeuble de plus de 20m² et par fraction de 25m² : 270€/tranche de 25m² (hors vérandas).

- Pour les immeubles autres qu'habitation avec rejets « assimilés domestiques » : hôtels, restaurants, etc... : consulter NOREADE pour le calcul qui s'établit suivant la surface (+ ou - de 200m²), le type d'activité de votre commerce et de ses rejets.
Les habitations se rejetant déjà dans le réseau d'assainissement collectif ne sont pas concernées par la PFAC.

TAXES ET REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT

Cadre réglementaire :

- La redevance d'assainissement collectif dite TA (taxe d'assainissement) est facturée pour le service rendu de la collecte, le transport et le traitement des eaux usées ainsi que l'élimination des boues.
- Le raccordement des logements au réseau public est obligatoire dans un délai de 2 ans après l'installation de ce dernier.
- Entre temps, si non raccordé, il peut être perçu auprès du Propriétaire une somme équivalente à la redevance d'assainissement collectif.
- Au-delà de 2 ans, le Propriétaire du logement non raccordé sera astreint au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance d'assainissement collectif.
- Mise en place de la majoration dans la limite de 100% de la TA si aucun raccordement au-delà du délai de 2 ans (autorisation de rejet + relances à 12 mois et 18 mois +majoration à 24 mois).
Projection sur un Usager type NOREADE ayant une consommation de 80m³ d'eau par an (calcul fait avec une TVA à 7%) :
Pour un Utilisateur, la redevance ANC sera de 74,90€ TTC/an (contrôle tous les 4 ans).
Pour un logement raccordable et/ou non raccordé, la TA sera de 191,36€ TTC/an.
Pour un logement raccordable et non raccordé à 2 ans, la TA sera doublée à 382,72€/an.
Pour un logement neuf, correctement raccordé au réseau, la TA sera de 225,30 €/an.
Les aides au raccordement sont épuisées en cette fin d'année 2012, elles reviendront en 2013, attention elles ne seront plus à l'avenir attribuées pour les Utilisateurs ne s'étant pas raccordé dans les 2 ans du passage du réseau public.

Daniel FLAMME

Délégué NOREADE de la Commune

Le 6 avril

Nettoyage de printemps

Cette année encore, le soleil nous a accompagnés pour ramasser les ordures avec les enseignantes de l'école niveau 2 et l'association des parents d'élèves « Les P'tites Canailles ». Dans le village et sur le chemin de randonnée, les enfants équipés de gants et sacs poubelles ont ramassé mais également triés 75kg de déchets.

Merci aux bénévoles qui nous ont accompagné ainsi qu'à Daniel Flamme et André Pécher qui ont récupéré les sacs poubelles vite remplis.

L'après-midi s'est terminée par un goûter bien mérité.



Le 9 avril



C'est maintenant un rendez-vous incontournable. La chasse aux œufs rassemble de plus en plus d'enfants qui arpentent le terrain équipés de bottes et paniers bien décidés à dénicher les œufs. Quoiqu'il en soit, ils repartent tous avec un sujet en chocolat en plus de leur récolte. Vous pouvez noter la prochaine date : le 1^{er} avril 2013 (lundi de Pâques) à 15h.

Le 14 avril

Le théâtre

Le CCAS avait programmé une comédie burlesque avec la troupe théâtrale de Wignehies « Les Prout'yeux ». Ce fut une soirée réussie et appréciée des personnes qui s'étaient déplacées.

Nous espérons rassembler un peu plus de monde **le 23 mars prochain** avec une troupe patoisante.





Le 6 mai

La ducasse

La ducasse se déroulant en même temps que le 2^{ème} tour des élections présidentielles, le programme fut réduit. Les Dance Girls sont venues en grand nombre et nous ont offert un spectacle de grande qualité avant de laisser la place à la fanfare de Dourlers.



merci à Céline pour les photo

Le 14 juillet

INTERVILLAGES



Le temps n'a pas épargné la deuxième édition des jeux intervillages, ce qui n'a pas empêché les jeunes de s'affronter dans la bonne humeur.

8 équipes étaient présentes Alliance Avesnois, Louvroil commerçants, US Beaufort, Jeunes de Beaufort, les Acolytes Anonymes, Elesmes, Cerfontaine et les Jeunes Agriculteurs. Chaque équipe était composée de 4 garçons et 2 filles et ils se sont affrontés tout au long de l'après-midi au cours des 7 jeux proposés.

Nous avons repris quelques jeux de la première édition : le garçon de café, la course de sac associée à un lancer d'anneaux, les boules de paille, le parcours à ski, ballons d'eau et poissons dans la piscine.

Le jeu fil rouge consistait à lancer des œufs de plus en plus loin et un parcours



Trop court !



Repli forcé pendant le passage de 2 averses, mais le beau temps arrive !



Sono assurée par Bernard et Thérèse pour l'annonce des résultats Et l'équipe organisatrice perplexe !



Course à sac jumelée avec lancers d'anneaux





Passage au-dessus de la piscine difficile



Les échasses ont donné du fil à retordre à plusieurs participants



Course avec les skis : pas si évident que ça



Les boules : les pousser et monter dessus



Ils ont beau être rouges les poissons, ce n'est pas facile à attraper et l'eau n'était pas chaude

Résultats : les jeunes Agriculteurs ont devancé les Commerçants de Louvroil

La journée s'est terminée par un repas et un magnifique feu d'artifice.

L'année prochaine, venez nous rejoindre à salle pour mieux l'admirer



Un grand merci à tous les participants et rendez-vous le 14 juillet 2013

Le 2 décembre domain pour les photos

Nouvelle édition du **marché de Noël** avec toujours autant de succès et la participation entre autres des associations (foot, parents d'élèves, Beaufort en Nord, gym) qui en profitent pour remplir leurs caisses. Les chalets sont prêtés par la communauté de communes et montés par l'équipe municipale avec une rapidité étonnante.



Les écoles en décembre



Cinéma : Le mardi 11 décembre, les enfants du niveau 1 sont allés voir « Nikko le petit renne » et le vendredi 14 décembre, ceux du niveau 2 ont vus « Les cinq légendes »

Le Père Noël s'est déplacé dans nos deux écoles pour offrir aux enfants coquilles, bonbons, oranges et jouets pour les petits et livres pour les grands.

Le 27 décembre

Un rendez-vous attendu impatiemment par une cinquantaine d'enfants des associations sportives qui ont répondu présents à l'invitation et ont pu profiter toute l'après-midi des jeux loués pour l'occasion : deux baby-foot, un flipper et une dizaine de jeux en bois un peu différents par rapport à l'année dernière.



Ses bras étaient tous justes assez longs pour actionner le flipper !



Jeu de la meule : faire rouler la meule le plus loin possible sans atteindre le zéro



Le jeu d'équilibre a eu aussi beaucoup de succès



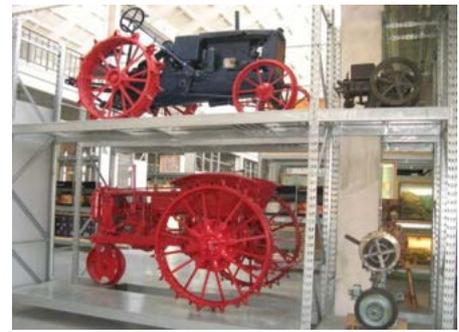
Voyage à ARRAS

Le 20 juin, le CCAS a invité nos aînés de plus de 60 ans à un voyage à Arras (chef-lieu du Pas-de-Calais comme chacun le sait). La matinée fut consacrée à la visite guidée de la superbe exposition « Roulez Carrosses » au Palais Saint-Waast où chacun a pu admirer d'authentiques voitures royales provenant de Versailles.

Le reste de la journée s'est déroulée à la Cité Nature d'Arras où science et botanique étaient au « menu ».



Les carrosses



A l'espace Nature

Repas et colis des anciens



Photo « La Sambre »

Les doyens et membres du CCAS



Plutôt en forme les anciens !

Le 20 octobre 2012, c'est avec un plaisir toujours renouvelé que les membres du CCAS ont accueilli cette année plus d'une centaine de personnes au traditionnel repas.

106 colis ont été distribués aux plus de 70 ans. Nous n'avons pas oublié les personnes en maison de retraite qui ont été heureuses de recevoir notre visite



PAROISSE SAINT VINCENT EN VAL DE SAMBRE

Relais de BEAUFORT-
LIMONT-FONTAINE-ECLAIBES

Pour tous renseignements sur les baptêmes, mariages, obsèques ou autres, nous sommes à votre disposition. Vous pouvez prendre contact sur BEAUFORT avec :

Gérard BEAUGRAND, responsable du relais paroissial

Tél : 03.27.67.86.18 - Adresse courrier : 2, rue Georges Clémenceau - **59330 - BEAUFORT**
Anne-Marie DEWEZ, au 03 27 67 82 21

Vous souhaitez contacter ou rencontrer l'abbé Robert FLOREAN : appelez le 03 27 63 85 50 à la Maison paroissiale à Hautmont.

Quelques dates à retenir

Baptêmes à l'église de BEAUFORT

Dimanche 24 Février à 12h30

Dimanche 21 Avril à 12h30

Dimanche 22 Septembre à 12h30

Rencontre de préparation le 31 Janvier à 18h30

Rencontre de préparation le 7 Mars à 18h30

Rencontre de préparation le 29 Août à 18h30

Dates des premières communions

Dimanche 27 Janvier

9h30 à l'église de SAINT REMY DU NORD

11h à l'église de BEAUFORT

Dimanche 10 Février

11h à l'église d'HAUTMONT

Offices de la Semaine Sainte

28 Mars Jeudi Saint

18h30 à l'église de BEAUFORT

29 Mars Vendredi Saint

18h30 à l'église de SAINT REMY DU NORD

30 Mars Vigile pascale

20h30 à l'église d'HAUTMONT

31 Mars Dimanche de Pâques

10h30 à l'église d'HAUTMONT

Dates des Professions de Foi

26 Mai Profession de Foi

11h à l'église d'HAUTMONT

2 Juin Profession de Foi

11h à l'église de SAINT REMY DU NORD

ETAT CIVIL



MARIAGES

Arnaud Meyer	et	Amandine Flipot	le 26 mai
Benoît Quertainmont	et	Frédérique Vey	le 16 juin
Philippe Deneubourg	et	M. Christine Goard	le 16 juin
Bernard Caron	et	Laurence Applincourt	le 23 juin
Frédéric Pouleur	et	Christine Schick	le 19 juillet
Karim Deljehier	et	Vanessa Baruzier	le 4 août
Rémy Caussin	et	Claire Martho	le 18 août
Aurélien Gavrois	et	Ludivine Tilamant	le 25 août
Stéphane Poyet	et	Carole Rivart	le 8 septembre
Dimitri Cartier	et	Alexandra Auguet	le 15 septembre



NAISSANCES

Baptiste Flament	le 23 janvier
Thibault Liénard	le 2 février
Mathilde Brognet	le 6 février
Raphaël Baldi	le 23 avril
Théo Van Craenenbroeck	le 13 juin
Romain Jérôme	le 10 août
Noé Descarpenteries	le 7 novembre
Candice Meyer	le 5 décembre

DECES

Martine Hospital, née Monier	le 18 janvier
Nadia Démanet, née Dautricourt	le 1 ^{er} avril
Gérard Gaillet	le 2 août
Michel Maitrepierre	le 1 ^{er} septembre
Paulette Hennebert, née Rosier	le 4 septembre
Floria Rosier, née Bartholomé	le 7 décembre

LES ASSOCIATIONS

Les P'tites Canailles de Beaufort



« Les P'tites Canailles de Beaufort » est l'association des Parents d'Elèves des écoles du village. Elle a pour but d'organiser des actions afin de récolter des fonds qui sont entièrement redistribués aux écoles.

Ces fonds servent à financer des sorties, des livres pour les bibliothèques, du matériel de sport, etc...

Cette année l'APE a déjà participé au Marché de Noël qui a eu lieu le Dimanche 2 décembre avec une vente de gourmandises diverses, d'objets décoratifs et calendriers personnalisés de chaque enfant.

D'autres actions sont prévues :

- **Samedi 16 février 2013** : repas dansant costumé à l'occasion du carnaval. Des bulletins d'inscription seront disponibles aux écoles. (attention le nombre de places est limité !)
- **Samedi 22 juin 2013** : fête des écoles

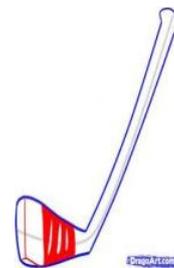
L'an dernier l'association a financé :

- Une participation sur les cadeaux de Noël
- Une sortie au musée Matisse pour les élèves du niveau 1
- Un spectacle de magie lors du repas
- Une sortie à Bruxelles (Scientastic Muséum et Mini Europe) pour les élèves du niveau 2





Société de Crosse - Golf La Bienveillante



La société de Crosse Golf « La Bienveillante », la plus ancienne du village en activité, fut créée en 1912 et enregistrée à la sous-préfecture d'Avesnes/Helpes en 1947.

La société présidée par Mr APPLINCOURT Michel, Mr PRISSETTE Edwige, vice-président, Mme JULIEN Séverine, trésorière, Mme SIMON Sylvie, secrétaire, Mr SIMON Hervé et APPLINCOURT Raphaël, commissaire aux comptes ;

Une école de crosse sous l'initiative de Me FAUCON Francis et APPLINCOURT Michel fut créée en 1980.



La société a fêté son centenaire le 29 juillet 2012.



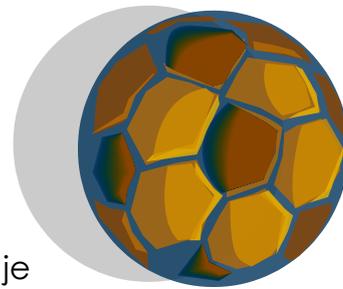
Photo « La Sambre »

Le concours en plaine a débuté le 16 décembre 2012 à Ropsies dans les prairies prêtées par Sébastien HORLAIT. Crossage les 20 janvier, 03 février et la finale le 24 mars 2013 toute la journée.

En été, des concours au but sont organisés tel le championnat de France, challenge du Val de Sambre et concours réservé aux licenciés.

**Le repas de la société aura lieu le dimanche 24 février
à 12h
à la salle socioculturelle à Beaufort.**

US BEAUFORT



Avec le bureau, je voudrais rendre hommage à Michel Maitrepierre qui nous a quittés en 2012. Michel a été le premier président de l'US Beaufort en 1965. Avec son équipe dirigeants, il a mis le club sur les rails jusqu'à mettre sa prairie à sa disposition comme terrain, rue Pasteur.

En 1986, Michel a été décoré de la médaille de la jeunesse et des Sports, qui lui a été remise par Louis Liénard, maire.

Aujourd'hui, avec quelques dirigeants bénévoles, nous continuons à donner de notre temps pour que des jeunes puissent encore développer un esprit d'équipe, une maîtrise de soi et une volonté de se surpasser...

Pour cette saison, nous restons avec 3 équipes engagées :

L'équipe A, montée en 3^{ème} division la saison passée reste encore dans le peloton de tête ; aujourd'hui, elle se classe 4^{ème} sur 12 à un point des 2^{ème} et 3^{ème} ex-æquo.

Nous encourageons notre **équipe B**, bien méritante à tenir le cap malgré ses résultats moyens. J'en profite pour remercier Franck Ebel, l'entraîneur des séniors.

Les U11, presque tous enfants du village, méritent d'évoluer positivement. N'hésitez pas à venir les voir le samedi après-midi.

Si nous voulions continuer à monter de division, nous avons l'obligation de présenter un arbitre officiel. C'est chose faite : Pascal Henrotin, dirigeant du club, a suivi la formation et passé l'examen avec succès.

Nous remercions la commune pour les nouveaux buts conformes ainsi que la mise en sécurité des buts latéraux utilisés par les U11.

Pour le bureau, le Président
André Pécher



Trophée offert par la commune pour la montée en 3^{ème} division



Assemblée générale

Association de danse



Les « Dance Girls »

Notre association a vu le jour en 2005. Nous comptons à ce jour une cinquantaine d'adhérentes de Beaufort mais aussi de villages environnants : Limont, Louvroil, Damousies, Obrechies, Eclaibes, Wattignies-la-Victoire, Maubeuge, Eccles, Hautmont, Saint-Rémy-du-Nord, Avesnelles.



Depuis 3 ans, nous faisons des concours (principalement dans le Nord-Pas-de-Calais), où des résultats satisfaisants nous ont permis d'accéder aux troisièmes places du podium de certains. Par contre cette année, nous en prévoyons moins ou pas du tout pour certains groupes pour nous concentrer sur

**notre gala de danse annuel qui se déroulera fin juin 2013
au centre culturel d'Hautmont
sur le thème « Hymne à l'amour ».**



Nous donnons des représentations de danse sur contrat comme par exemple
pour les communes : Dimechaux au repas des aînés (le paiement est au bon-vouloir des intéressés),
Beaufort : vœux du maire, ducasse,
pour les associations : « La vieille ducasse » d'Aulnoye-Aymeries,
pour les maisons de retraite : à Avesnes-sur-Helpe.

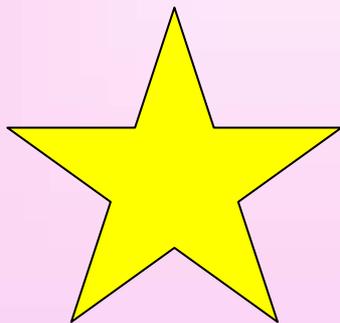
Mais aussi bénévolement, trois membres (Cathy Devorsine, Sophie et M.Caroline Ebel) ont participé à une petite démonstration de danses et chants au « Long séjour » à l'hôpital d'Avesnes-sur-Helpe

Notre repas de danse se fera le **samedi 4 mai 2013** à la nouvelle salle des fêtes de Beaufort avec une danse du gala de chaque groupe et des danses individuelles.

Nous avons voulu aussi innover dans la réalisation d'un book-photos de chaque danseuse (6 photos et une photo de groupe pour 5€) réalisé par notre photographe-maquilleuse Celina Forjan.

Nos manifestations : Marché de Noël, Brocante, Challenge « André Ebel », jeux intervillages

L'association « Dance-girls »
vous souhaite un joyeux Noël et un bon Nouvel-an.



"DANCE-GIRLS BEAUFORT

GROUPE BABYS



GROUPE LES PUSSICATS



GROUPE LOVELS



La Troupe United Adrenaline



Groupe lumelias



Tennis de Table BEAUFORT



Je me joins au comité pour vous souhaiter une bonne année 2013. Il est souvent coutume de prendre des bonnes résolutions pendant cette période, alors pourquoi ne pas venir jouer au ping-pong. Ce sport a l'avantage de s'adresser aux jeunes et moins jeunes, garçons et filles, hommes et femmes et tous peuvent s'affronter sans problème et surtout dans la bonne humeur. Nous ne sommes plus affiliés à fédération et avons axé l'activité sur le simple loisir.

**VENEZ NOUS REJOINDRE le MARDI de
18h à 20h.**

Confirmés ou débutants, vous êtes donc tous invités à passer nous voir ruelle Mailly (à côté de l'école niveau 2) et taper dans quelques balles. Nous disposons de 4 tables et pouvons vous prêter une raquette.

Pour les jeunes qui désirent s'initier au tennis de table, Frédéric Boulanguer, moniteur sportif à la CCSA, assure toujours les entrainements le mercredi de 14h à 16h.

A bientôt

Le président
Gaël Deneubourg

Gymnastique volontaire

Gymnastique volontaire



Avec la méthode PILATES, entretenez
votre forme et votre silhouette en douceur.

Cette remise en forme s'adresse à tous les âges, aux hommes comme aux femmes et les cours sont encadrés par un professeur diplômé.

Nos séances de gym ont toujours lieu le mercredi de 18h30 à 19h30 (sauf pendant les vacances scolaires), au préfabriqué derrière la mairie. Un tapis de sol est indispensable.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre, à faire un essai: le 1er cours « découverte » est gratuit.

Inscription: 40€ l'année.

Pour tout contact: 06.65.61.82.62

La présidente et son bureau
Laurence Boucneau



Forte de ses quarante membres, l'association BEAUFORT EN NORD continue son petit bonhomme de chemin en étant présente dans l'animation de notre commune : en ouvrant ses portes à ceux qui souhaitent la renforcer (cette année 2012 fut fructueuse), partager ses moments de convivialités et son esprit de disponibilité aux autres.

Entre les activités visibles (Rassemblement annuel, organisation du rallye-promenade, opération « Sapins », participation au Marché de Noël avec nos propres réalisations) et les activités plus discrètes (relations amicales des membres avec d'autres BEAUFORT, aide à l'opération STOP LA FAIM), nous sommes très actifs.

Voici notre programme pour 2013 :

- * 10 Février, à la salle socioculturelle, Thé dansant animé par Benoit PLAÏTIN, de 15h à 20h.
- * 8 Mai, participation à la brocante
- * 18, 19 et 20 Mai, 19ème rassemblement des BEAUFORT dans le Jura
- * 1er Décembre, participation au Marché de Noël avec nos propres réalisations artisanales et opération « Sapins ». Cette opération permet à chacun d'acquérir un ou plusieurs sapins de grande taille à un prix très attractif, de l'installer à l'extérieur et de le décorer, afin d'embellir notre village.

Vous souhaitez vous investir, partager des moments de convivialité, créer des liens d'amitié, aider les autres ...

Venez vite nous rejoindre.

Le Président
Gérard BEAUGRAND

Prévention de l'Intoxication au Monoxyde de Carbone



L'installation et l'entretien annuel des appareils de chauffage (poêles à charbon, chauffe-eau, chauffage au gaz, feu à pétrole, chauffage au fuel, appareil de chauffage mobile à combustion, cheminée) doivent être confiés à des professionnels qualifiés. Faites-les vérifier avant l'hiver.



Pensez à aérer régulièrement votre habitation

BEAUFORT
Salle socioculturelle
THE DANSANT

Dimanche 10 février 2013

animé par **BENOIT PLAÏTIN**

Organisé par
Beaufort en Nord
Réservation possible
au 06.07.19.74.55

De 15h à 20h
Entrée : 3.50€

Petite restauration

IPNS

A la salle socio, les associations se mobilisent pour vous divertir

Le 10 février : **Beaufort en Nord** et son thé
dansant animé par Benoît Plaitin



Le 16 février : **Les P'tites Canailles** et son
carnaval, repas dansant et costumé

Le 24 février : **La Bienveillante** (jeu de crosse)
fête son centenaire, repas dansant



Le 23 mars :

Le CCAS vous propose du Théâtre
avec une soirée patoisante.

La troupe de La Longueville

« **Les Berdouilleux** » présentera

son nouveau spectacle « Des vacances pour tertouss »

Le 4 mai : Repas des « **Dance Girls** » avec
présentation de quelques danses du gala
fin juin.

